

## **Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal de La Malène, vendredi 18/09/20 à 20h, salle polyvalente**

La séance ouvre à 20h avec 11 membres présents. A l'ordre du jour : conventions avec le centre de gestion de la Lozère pour le service Assistance à la rédaction d'actes administratifs et le service Retraites, désignation des délégués pour le CNAS et le syndicat AGEDI, les projets d'investissements à l'étude, la mise en place d'un radar pédagogique et d'un défibrillateur, le bilan de la saison estivale pour le camping municipal, la remise du chemin des rives du Tarn en chemin piétonnier. Les projets de conventions avec le centre de gestion de la Lozère ont été approuvés à l'unanimité. Marie Toupet et Marie-Astrid Gatin ont été désignées délégués auprès du CNAS. Cécile Jassaud a été désignée comme déléguée auprès du syndicat AGEDI.

Le travail de la régisseuse du camping a été salué par les conseillers.

Mme le maire souhaitant poursuivre et œuvrer pour renforcer le tourisme de qualité, il est évoqué plusieurs projets : la création d'aires de camping-car qui permettrait d'accueillir et de gérer au mieux ce tourisme en pleine expansion et de désengorger le centre du village. Didier Persegol et Marie Toupet ont ajouté la nécessité de ne pas omettre la préservation de l'espace naturel et patrimoniale dans les projets de mise en tourisme. Dans ce cadre, le terrain anciennement occupé par le camping du Claux ferait l'objet d'une réouverture par la commune avec une régularisation par acte notarié avec le propriétaire. Dans la continuité des projets, il est prévu d'installer des WC sur le parking à l'entrée Nord. Il est aussi évoqué le projet d'aménagement de la ruelle du Barriou qui n'a pu faire l'objet d'attribution de subvention cette année. Lors des différents échanges qui se sont déroulés durant la séance, la pose de panneaux limitant à 30 km/h la vitesse de circulation sur les axes majeurs traversant le territoire communal a été évoqué. Il a aussi été évoqué la mise en place éventuelle d'un radar pédagogique et d'un défibrillateur qui demeure à l'étude.